



## Baisse des effectifs de la fonction publique en Bourgogne-Franche-Comté entre 2013 et 2016

La fonction publique emploie 235 430 agents en Bourgogne-Franche-Comté fin 2016. Les effectifs sont en baisse de 0,3 % par rapport à 2013, alors qu'ils augmentent dans presque toutes les régions. Si l'emploi diminue dans la fonction publique de l'État, il progresse en revanche dans la fonction publique territoriale et surtout dans la fonction publique hospitalière. Avec 18 % des agents âgés de 55 ans ou plus, la région est confrontée au vieillissement de sa fonction publique, en particulier dans la territoriale.

Charles Pilarski, Philippe Rossignol, Insee

En Bourgogne-Franche-Comté, 235 400 agents sont employés de la fonction publique fin 2016 (figure 1). En trois ans, les effectifs ont diminué de 0,3 %, soit 700 agents de moins, alors que sur cette même période l'emploi public progresse en France de province (+1,0 %). La Bourgogne-Franche-Comté est la seule région avec Grand Est où l'emploi public diminue.

### Baisse des effectifs dans la fonction publique de l'État

Les effectifs de la fonction publique de l'État (FPE) diminuent entre fin 2013 et fin 2016 : 2 200 agents en moins y sont employés. Cette baisse de 2,2 % est la plus prononcée des régions françaises, après la Corse. Mais ce n'est toutefois pas la seule région où l'emploi diminue dans ce versant : la Normandie, le Grand Est et la Bretagne perdent aussi des effectifs mais à un rythme nettement moins important, entre - 0,7 % et - 0,9 %.

Dans la région, la baisse de l'emploi dans la FPE provient en premier lieu du repli des effectifs employés au ministère de la

Défense. Suite à la dissolution de la base aérienne 102 située près de Dijon, 1 200 emplois ont été transférés vers d'autres sites militaires et l'ouverture d'un centre de formation fin 2016 n'a que partiellement compensé ces départs.

Les emplois relevant des ministères de l'Écologie et de l'Économie et des Finances sont aussi en repli (400 et 500 emplois en moins).

Ceux relevant des ministères de la Justice et de l'Éducation nationale sont stables alors qu'ils augmentent dans les autres régions. Ceci explique aussi l'évolution plus défavorable de l'emploi public en Bourgogne-Franche-Comté.

Les effectifs du ministère de la Justice, en hausse sensible partout en France de province, sont restés stables dans la région. Certes, l'emploi dans des juridictions a progressé, comme ailleurs, mais le nombre d'élèves de l'École nationale des greffes de Dijon est en net repli, les places ouvertes au concours au titre de l'année 2015 ayant été moins nombreuses que par le passé.

Les effectifs sont aussi stables dans l'Éducation Nationale. Comme dans les autres régions, l'emploi de personnels administratifs recule alors que celui des personnels enseignants progresse, en lien avec la promesse d'embauche de 50 000 professeurs en plus en France sur la durée du quinquennat. Toutefois, dans la région, les destructions d'emplois administratifs sont un peu plus marquées et les créations de postes dans l'enseignement plus modérées, en lien avec la démographie scolaire propre à une région vieillissante.

### 1 Baisse de 0,3 % des effectifs dans la fonction publique en Bourgogne-Franche-Comté en trois ans

Effectifs de la fonction publique au 31 décembre 2016

	Bourgogne-Franche-Comté		France de province	
	Nombre d'emplois	Répartition (%)	Évolution 2013/2016 (%)	Évolution 2013/2016 (%)
Fonction publique d'État	97 400	41	- 2,2	+ 0,9
Fonction publique territoriale	74 500	32	+ 0,5	+ 0,9
Fonction publique hospitalière	63 500	27	+ 1,8	+ 1,4
<b>Ensemble</b>	<b>235 400</b>	<b>100</b>	<b>- 0,3</b>	<b>+ 1,0</b>
<i>hors militaires et contrats aidés</i>	<i>215 100</i>	<i>91</i>	<i>0,0</i>	<i>+ 1,0</i>

Source : Insee, Siasp 2016

### Les effectifs augmentent toujours dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière

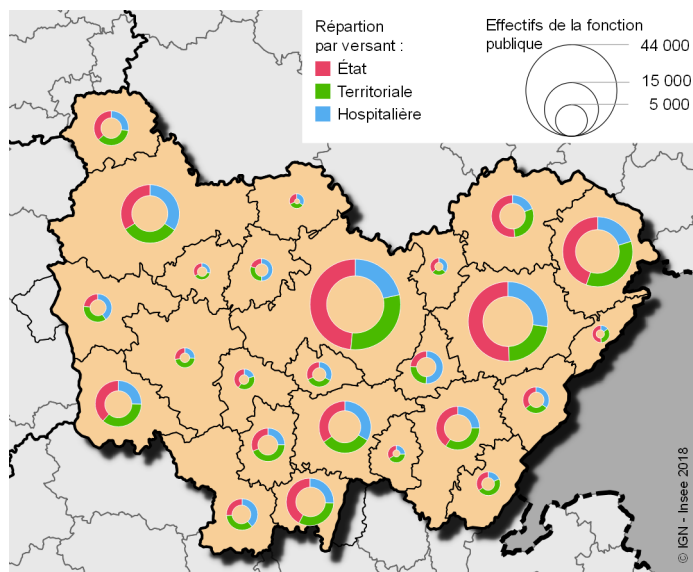
Dans la fonction publique territoriale (FPT), la légère progression de l'emploi est surtout le fait des contrats aidés. Suite à la loi NOTRe et à l'élargissement des compétences

des intercommunalités, des transferts de personnels ont eu lieu : l'emploi augmente ainsi de plus de 15 % dans les intercommunalités quand il diminue de 4 % dans les communes.

Les effectifs progressent aussi dans la fonction publique hospitalière, de 1 100 agents supplémentaires. Cette hausse de 1,8 %, plus forte qu'en France de province, répond aux besoins croissants d'une population plus âgée.

## 2 Des effectifs concentrés autour des capitales départementales

Répartition entre les différents versants de la fonction publique par zone d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Siasp 2016 (effectifs prenant en compte les dégroupements)

## L'emploi public reste surtout concentré dans quelques zones

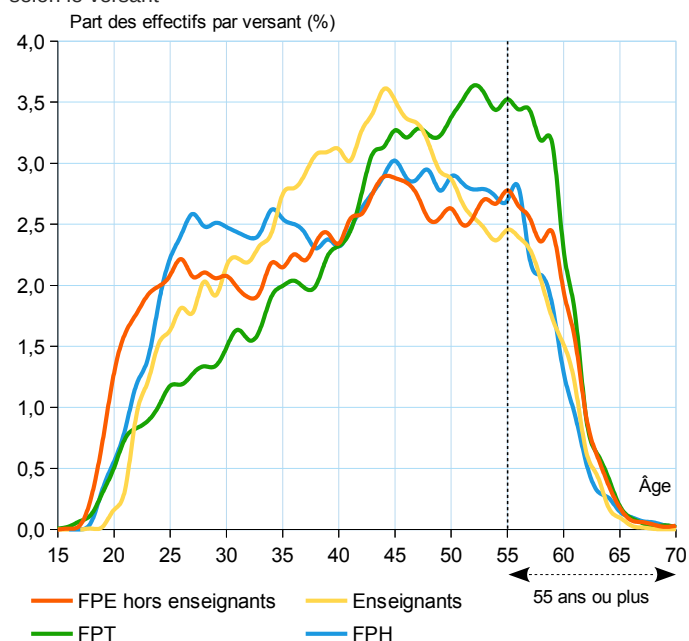
Fin 2016, l'emploi public représente 22 % de l'emploi régional, une part similaire à celle de la France de province. Les zones d'emploi dans lesquelles sont situées les huit préfectures de département regroupent près des trois quarts des agents publics de la région (figure 2). C'est en effet dans ces zones d'emploi que sont implantés les plus gros employeurs publics : hôpitaux, universités, sièges de préfectures ou encore services déconcentrés de l'État. À elles seules, les zones d'emploi de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard-Héricourt concentrent presque la moitié des effectifs publics de la région.

## La Bourgogne-Franche-Comté confrontée au vieillissement des agents publics

Dans la région, 18 % des agents de la fonction publique, soit 43 500 personnes, sont âgés de 55 ans ou plus contre 15 % des salariés du privé. L'anticipation des futurs départs à la retraite se pose de façon importante dans la FPT et de façon moindre dans la FPE pour les personnels non-enseignants. Dans ces deux versants, les agents âgés de 55 ans ou plus représentent plus d'un agent sur cinq (figure 3). ■

## 3 Plus d'agents âgés de plus de 55 ans au sein de la fonction publique territoriale

Répartition des agents publics de Bourgogne-Franche-Comté par âge et selon le versant



Source : Insee, Siasp 2016

## Source et champ de l'étude

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique : fonction publique de l'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH).

Il est alimenté par les fichiers paye de l'État pour la majorité des agents relevant de la fonction publique de l'État. Il s'appuie aussi sur les DADS (déclarations annuelles de données sociales) pour les agents de la FPT et de la FPH et une partie de ceux de la FPE.

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public ; la détermination de chacun des versants s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Dans cette acception juridique, l'emploi public est plus réduit que dans la définition économique, car il n'intègre pas les agents de La Poste, d'EDF, de la SNCF ou de France Télécom/Orange par exemple. Seuls les individus travaillant pour des personnes morales et organismes soumis au droit administratif sont comptabilisés.

Le champ de l'étude couvre les postes principaux finaux (actifs et non annexes au 31 décembre) au lieu de travail y compris les bénéficiaires d'emplois aidés.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
 8 rue Louis Garnier  
 25020 Besançon

Directeur de la publication :  
 Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
 Chantal Prenel

ISSN : 2497-451X

© Insee 2018

## Pour en savoir plus :

- Bordet-Gaudin R., Bertrand M., « L'emploi public dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Dossier* n°3, mai 2016
- Donzeau N., Duval J., « L'emploi dans la fonction publique en 2016 », *Insee Première* n°1691, mars 2018
- « Rapport annuel sur l'État de la fonction publique », *DGAFP*, Édition 2017
- Brion D., Ulrich A., « Dissolution de la base aérienne 102 : un impact concentré sur cinq communes », *Insee Analyses* n°10, mai 2015

